

Kraft/PE

Description du produit

N° d'art.	Désignation	Couleur	Dimensions LxlxH (mm)
23109	Barquette Kraft/PE 500ml	brun	Ø150x45
23110	Barquette Kraft/PE 690ml	brun	Ø150x60
23111	Barquette Kraft/PE 950ml	brun	Ø150x78
23112	Barquette Kraft/PE 900ml	brun	Ø185x49
23113	Barquette Kraft/PE 1200ml	brun	Ø185x66
23114	Barquette Kraft/PE 275ml	brun	125x105x40
23115	Barquette Kraft/PE 375ml	brun	125x105x50
23117	Barquette Kraft/PE 500ml	brun	173x120x40
23118	Barquette Kraft/PE 650ml	brun	173x120x51
23119	Barquette Kraft/PE 750ml	brun	173x120x57
23120	Barquette Kraft/PE 1000ml	brun	173x120x75
23237	Take away box #1 Kraft/PE	brun	130/111x112/90x65
23238	Take away box #5 Kraft/PE	brun	165/147x123/105x72
23239	Take away box #8 Kraft/PE	brun	171/152x140/120x65
23240	Take away box #3 Kraft/PE	brun	215/197x155/140x65
23241	Take away box #4 Kraft/PE	brun	215/197x155/140x90
23269	Gobelet Kraft/PE 120ml	brun	Ø75x45
23270	Gobelet Kraft/PE 180ml	brun	Ø85x52
23271	Gobelet Kraft/PE 240ml	brun	Ø96x52
23272	Gobelet Kraft/PE 340ml	brun	Ø105x60
23273	Gobelet Kraft/PE 440ml	brun	Ø105x75

SPECIFICATION DES PRODUITS_01572/f DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Matiériel / composition

Carton Kraft, PE PE 18g/m² Les produits certifiés FSC® sont indiqués sur la facture

Stockage

Température de stockage: Température ambiante

Humidité relative: Sec

Conditions de stockage Ne pas exposer au rayonnement solaire direct

Conditions d'utilisation

Les produits conviennent au contact direct avec les aliments, aussi pour les aliments à caractère gras.

Les types d'aliments suivants **ne** conviennent **pas** au stockage dans les articles pour des raisons matérielles, parce qu'ils causent des tâches de gras:

☐ Graisse et huile pure, produits marinés et conservées à l'huile

Applications:

- ☐ Chauffage à 70°C au maximum pendant 2 heures au maximum ou le chauffage à 100°C au maximum pendant 15 minutes au maximum.
- ⋈ A usage unique
- ⊠ Contact à court terme (2h)

Déclaration de conformité

Les produits sont admis pour denrées alimentaires et respectent les normes suivantes:

- ☑ **Règlement (CE) N° 2023/2006** relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- ☑ **Règlement (CE) N° 1935/2004** concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- ☑ **Règlement (UE) N° 10/2011** concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- ☑ Directive 94/62/CE relatif aux emballages et aux déchets d'emballage (métaux lourds).

page 2 / 4

SPECIFICATION DES PRODUITS_01572/f DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Migration globale

Testé dans les conditions suivantes:

(Rapport de test UEB1834727)

Simulant	Durée	Température
☑ B: Acide acétique à 3 % (m/v)	0.5h	70°C
⊠ Simulant alternatif Éthanol à 95 % (v/v)	2h	60°C
⊠ Isooctane	0.5h	40°C

(Rapport de test SQTS 2020L30574)

Simulant	Durée	Température
⋈ B: Acide acétique à 3 % (m/v)	2h	70°C
⊠ Simulant alternatif Éthanol à 95 % (v/v)	2h	60°C
⊠ Isooctane	0.5h	40°C

Les valeurs de migration globale sont inférieures à la limite de 10 mg/dm² ou 60 mg/kg.

Migration spécifique

☑ Le respect des réglementations citées ci-dessus repose, d'une part, sur les informations fournies par nos fournisseurs, qui ne nous divulguent pas tous les ingrédients du secret, et d'autre part sur nos propres tests de migration que nous avons mandatés pour valider la plausibilité. Sur la base des documents du sous-traitant et de nos propres résultats, la conformité à la migration spécifique peut être confirmée.

☑ Un screening a été réalisé. Les valeurs limites sont respectées.

Base de calcul

⊠ Rapport surface en contact avec la denrée alimentaire/volume utilisé pour établir la conformité du matériau ou de l'objet: 2.14 dm²/0.25l resp. 6dm²/kg.

Dual-Use-Additives

☑ Les produits ne contiennent pas d'additifs à double usage

page 3 / 4

SPECIFICATION DES PRODUITS 01572/f DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Restriction

Cette confirmation s'applique aux articles livrés par nous comme décrit. Ensuite, les articles répondent aux exigences de ces directives pour le contact avec les produits spécifiés, en tenant compte des conditions spécifiées de contact avec les aliments.

L'utilisateur doit s'assurer que toute utilisation de ces articles dépasse la conformité du produit attendu, qui a été testé et confirmé conformément aux instructions applicables.

Réclamation

Si les livraisons ne correspondent pas aux spécifications décrites, elles peuvent être retournées et seront remplacées après contrôle.

Etabli par: STOL Approuvé par: MEI Date: 15.03.2021

Andreas Meier (chef des achats)

Version: 1

Remplace version: